



LETTRE D'INFORMATION N°3

Association Energies Renouvelables
Citoyennes en Rabelaisie

FEVRIER 2022

Editorial:

2022: les EnR sont promises à un bel avenir. L'Energie solaire est inépuisable et gratuite, en une heure la surface de la terre reçoit l'équivalent d'une année de la consommation annuelle mondiale d'énergie. La COP 26 s'est invitée dans nos foyers pour acter une transition énergétique qui doit nous inciter à revoir nos modes de vie pour diminuer notre empreinte carbone et faciliter un développement durable. Notre association y contribue avec le projet de parc solaire citoyen de St Benoit la Forêt. Il permettra à chacun d'entre vous d'être acteur par une participation citoyenne en devenant sociétaires de cette énergie locale qui fera briller votre épargne.

Robert Pawlowski

Notre AG se tiendra à la salle des fêtes de Huismes le 25 février 2022 à 18h30

Contact

enr.citoyenne37@gmail.com

Franck Pottier
06 06 40 11 98

<http://enrc-rabelaisie.fr>

RETROSPECTIVES 2021

Janvier février: Le COPIL entame une série de réunions pour la rédaction des statuts de la SAS REVE (SAS Rabelaisie Energie Verte Ensemble)

Au lendemain de notre AG avec une quinzaine d'adhérents en visio-conférence nous apprenons le 16 février 2021 que le parc solaire citoyen de St Benoit est lauréat de la CRE, il verra le jour en 2023. Notre choix de partenariat avec CVE et Energie Partagée Investissement s'avère fructueux et bénéficiera pleinement au territoire Chinonais .

Cela semblait impossible et pourtant nous l'avons fait avec nos partenaires la région Centre Val de Loire, l'association Energie Partagée, le PNR Loire Anjou Touraine, la commune de St Benoit.

<https://energie-partagee.org/saint-benoit-la-foret-un-parc-solaire-sur-une-ancienne-decharge/>

Mars Avril: nous continuons les consultations avec l'accompagnement du PNR , du service des impôts pour obtenir des réponses sur la meilleure configuration de notre participation citoyenne dans la société mère CVSE EI 49 détenue à 60% par le développeur, 20% pour le fonds citoyen Energie Partagée investissement et 20% pour EnRCR.

Nous profitons de faire appel à l'imagination de nos adhérents pour renommer CVSE EI49 en une dénomination plus adaptée (exemple Solaire Citoyen Rabelaisien). Nous attendons vos suggestions.

Nous avons accueilli une stagiaire, Mélina Soret pendant 2 mois pour la communication et l'envoi d'un mailing aux élus.

Mai juin : Echange avec le collectifs PEPS et le PNR sur notre démarche commune de rédaction du pacte d'associés, la gouvernance et les modalités de notre participation.

Les membres du COPIL ont participé à une formation du PNR sur la communication et la mobilisation citoyenne pour une collecte de fonds.

Aout à octobre: Des contacts ont été établis avec des maires et adjoints de Ports sur Vienne, Langeais, le responsable Energie de la CCCVL , le département pour d'éventuelles installation de PV en toiture, un hangar de maraîchage, des écoles et des ombrières sur un parking poids lourd a Parçay Meslay.

Une visio-conférence a été organisée avec URBASOLAR au sujet d'un parc solaire de 8 Ha envisagé à Restigné avec peut être une implication citoyenne.

Novembre décembre: Nous avons répondu à des sollicitations d'ingénieurs pour expliquer l'Energie citoyenne et avons reçu des ingénieurs de Agro Paris Tech.

Autre temps fort, nous avons témoigné sur notre expérience de projet dans le réseau de collectifs citoyen au niveau régional à Montargis.

Rencontre à Montrichard de ces collectifs lors d'une formation "inventons nos vies bas carbone", pour comprendre et limiter chacun ses émissions de gaz à effet de serre.

Les professeurs du lycée de Fondettes nous ont demandé une présentation des EnR citoyennes pour les classes de 3e..

Rencontre avec l'éleveur de mouton H. Lefort de Huismes pour l'éco-paturage.

.L'entreprise SIGUESOL de Liège a fait des essais avec des pieux vissés pour remplacer les fondations de longrines en béton.



1. Retour sur les études



PROCHAINE ETAPE, LA CREATION D'UNE SOCIETE, SAS / SCIC ET L'INVESTISSEMENT CITOYEN

L'énergie citoyenne quèsaco ?

Ancrage local
Habitants et/ou collectivités sont parties prenantes directement, le plus tôt possible et pendant toute la durée d'exploitation du projet.

Gouvernance démocratique
Transparence + principe coopératif même minoritaires dans le capital, les acteurs locaux gardent la maîtrise des grandes décisions

Exigence écologique
Le projet minimise son impact local et global + s'inscrit durablement dans une logique de réduction des consommations d'énergie.

Démarche non spéculative
Les actionnaires restent sur le long terme dans le projet

www.enrc-rabelaisie.fr & www.energie-partagee.org



La construction du parc photovoltaïque de Saint-Benoît-la-Forêt débutera en septembre de cette année pour une mise en service début 2023.

Afin d'entrer au capital de la société CVSE EI 49 qui construira et exploitera la centrale solaire, une société de type SAS ou SCIC est à créer afin de contractualiser dans un pacte d'associés avec « Changeons notre Vision de l'Energie » (CVE) et « Energie Partagée Investissement » (EPI). Ce n'est pas l'association EnRCR qui investira directement dans le projet.

Cette société SAS/SCIC, en accord avec nos valeurs et notre engagement collectera des fonds auprès des habitants du territoire et sera le support du financement participatif dans la centrale solaire.

Le concept de société de projet



La transition énergétique se fera avec les citoyens décidés à s'approprier et à s'impliquer sur le sujet.

En investissant votre épargne dans ce projet vous faites un placement éthique et socialement responsable au bénéfice du territoire qui profitera des retombées économiques mais aussi d'emploi pour la maintenance et l'entretien du parc solaire.

Les statuts de la société citoyenne permettront à chaque sociétaire de prendre part à la gouvernance. Quel que soit le nombre d'actions détenues, chaque sociétaire disposera d'une voix et une seule.

Des réunions seront organisées dans les semaines à venir pour vous présenter les modalités et conditions de la collecte mais si vous êtes dès à présent intéressé, vous pouvez nous en faire part à l'adresse : enr.citoyenne37@gmail.com

Nous vous invitons à participer à l'**Assemblée Générale d'EnRCR**

Le vendredi 25 février à 18h30

Au foyer rural de Huismes